

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE

ET

LA CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE

AVANT L'ÉPISCOPAT

(1729—1772)

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

(1729-1748)

I. — LA NAISSANCE ; LES LIEUX. LA FAMILLE.

II. — LA CARRIÈRE MILITAIRE : LE LIEUTENANT DE DRAGONS ; LA BATAILLE DE PLANSANCE ; LE CAPITAINE AU RÉGIMENT DE REINE-INFANTERIE ; LA DÉMISSION.

I

Le dernier évêque de Léon fut l'un des nombreux enfants issus de l'union de François-Louis de La Marche avec Marie-Anne de Botmeur. Les registres paroissiaux d'Ergué-Gabéric relatent en ces termes son acte de naissance et de baptême :

« Jean-François de La Marche, fils légitime de Messire François-Louis de La Marche, chef de nom et d'armes, Chevalier, Seigneur de Lézergué, de Kerfort et autres lieux, et de Dame Marie-Anne de Botmeur, né le quatrième juillet mil sept cent vingt-neuf, a été solennellement baptisé le lendemain par le soussignant Recteur (Jean Edy). Parrain et marraine : François-Louis de La Marche, frère aîné dudit baptisé, et Demoiselle Marie-Thérèse de La Marche (1). »

Ergué-Gabéric, encore appelé le Grand-Ergué, pour le distinguer d'Ergué-Armel ou Petit-Ergué, est un gros bourg de la campagne quimpéroise. Le voyageur qui, de Quimper, se dirige vers les Montagnes-Noires, suit une route charmante le long de la vallée du Jet ; après avoir parcouru environ quatre kilomètres et monté une côte très rude, il aperçoit le bourg avec son groupe de maisons

(1) Cahier des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse d'Ergué-Gabéric pour l'année 1729. Arch. du presbytère.

ramassées autour de l'église. L'appellation de *Glaziks* donnée aux habitants d'Ergué et des communes limitrophes est due à la couleur bleue (1) de leur costume : chez les hommes, la veste de dessus, ouverte sur la poitrine, est en drap bleu de roy et ornée de parements de velours ; elle laisse voir une autre veste au plastron de velours orné de broderies d'un jaune éclatant ; les femmes portent la soubreveste avec un ou deux gilets de drap échancrés en rond et également brodés et galonnés. Le *Glazik*, qui est réputé pour sa coquetterie et la beauté de son costume, passe aussi pour le type du Cornouaillais fin et moqueur qui joue à l'impénétrable et ne veut pas se livrer, et il y a longtemps que le dicton « rusé comme un *Glazik* » a franchi les limites de la Cornouaille.

Cette observation s'applique surtout aux gens des communes plus éloignées, car l'habitant d'Ergué présente un type particulier du *Glazik* : il est plus expansif ; sous des dehors enjoués, il garde d'ailleurs un grand fonds de sérieux. Les idées conservatrices se sont maintenues à peu près intactes dans le pays ; la foi y est très vive ; le culte des ancêtres et le respect des nobles y sont profondément enracinés. Il faut, pour s'en rendre compte, entendre les paysans parler avec vénération des gentilhommes de jadis ; mais s'ils les ont remplacés dans leurs vieux manoirs et s'ils ont conservé leurs mœurs patriarcales, ils reconnaissent très humblement leur propre infériorité sociale.

Le Grand-Ergué finit au point de jonction des deux rivières du Jet et de l'Odet, à l'endroit où elles se réunissent avant de baigner la ville de Quimper. Le pays est très accidenté ; une série de petites collines s'y succèdent, coupées par des vallées ; des ruisseaux jaillissent des coteaux et fertilisent les prairies qui sont une des richesses de la région. A trois kilomètres, au Nord du bourg, au bas d'un plateau d'une centaine de mètres d'altitude où s'élève une chapelle au clocher élané, le cours de l'Odet décrit une boucle remarquable au-

(1) Le mot breton *glaz* veut dire bleu.

tour de la belle pointe de Griffonès qui surplombe les gorges du Stangala dans leur partie la plus sauvage.

Situé dans la Cornouaille centrale, au milieu de sources limpides et de bruyantes cascades, enserré entre les deux rivières qui lui font comme une ceinture azurée, cet endroit ravissant tenta jadis de nombreux gentils-hommes campagnards dont on voit encore les manoirs blottis dans des nids de verdure où mènent de longues avenues plantées d'arbres séculaires. Au début du XVIII^e siècle, nombreux étaient les hôtes de ces manoirs : à Kerfort habitaient une dame du Man et un sieur de la Roche ; le manoir de Pennanreun abritait le seigneur de Boulvern ; les vieux registres mentionnent encore une dame Billoart, douairière de Mézanlez, le seigneur de Trévidiern, les familles de Penfeuntenyo, du Fresnay, de Charmoy. Madame de Sévigné avait sa terre de Lanros dans les environs, aux bords de l'Odet, sur le territoire du Petit-Ergué (1), à peu de distance du château de Lanniron qui servait de maison de campagne aux évêques de Quimper.

La solitude des lieux, la beauté des sites, le cours babillard des deux rivières et surtout le voisinage de Quimper et de sa vieille cathédrale dont on apercevait au fond du tableau la silhouette, expliquent les choix de ces gentils-hommes modestes que n'attiraient ni la Cour, ni même les assemblées des Etats de la Province. Profondément attachés à leurs terres, ils se souciaient peu de quitter leurs paisibles paroisses ; ils passaient tranquillement leur existence au milieu de populations qu'ils connaissaient et dont ils étaient aimés ; leur château était l'ami et le bienfaiteur de la chaumière. Ils se contentaient de quelques prééminences qui les distinguaient de leurs fermiers : une tourelle accolée à leur manoir, un banc à l'église, des écussons sculptés sur l'arcade des tombes ou peints sur les vitraux. Ces gentilshommes en sabots, qui regagnaient vers le soir le seuil de leur antique manoir, n'avaient

(1) Elle déclare dans son aveu de 1684 qu'elle a droit à une tombe en l'église d'Ergué. Peyron et Abgrall, *Bulletin de la Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie*, 1908, p. 280.

qu'une très lointaine ressemblance avec les galants marquis ou comtes, admis à monter dans les carrosses du roi et dansant le menuet sous les lambris dorés de Versailles (1). Le système centralisateur de Louis XIV n'avait pas étendu ses effets jusque dans ces lieux retirés où La Fontaine a peint son charretier embourbé :

..... C'était à la campagne
 Près d'un certain canton de la Basse-Bretagne
 Appelé Quimper-Corentin.
 On sait assez que le destin
 Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.
 Dieu nous préserve du voyage !

La description convient à merveille aux environs du Grand-Ergué. Le plateau est sec, mais dans la plaine les routes charretières sont affreuses ; on n'accède aux fermes que par des chemins boueux et impraticables qui contrastent avec la route agréable et large de la vallée du Jet.

La famille de La Marche, qui s'établit au Grand-Ergué dans le cours du XVII^e siècle, était une ancienne famille de l'évêché de Cornouaille dont la branche aînée s'était fondue au XVI^e siècle dans la grande maison historique du Chastel. Originaire de Brasparts, dans les Montagnes d'Arrée, elle est connue depuis Anceau, sieur de La Marche et de Bodriec, qui naquit vers 1375 et fut employé dans la réformation de Brasparts et de Loqueffret en 1426. Ceux de ce nom furent maintenus nobles avec neuf générations et comme tels, inscrits au rôle des nobles de la sénéchaussée de Quimper le 4 décembre 1670, sur le rapport de M. des Cartes, intendant de la Province et commissaire du roi. Les armes de la famille étaient « de gueules au chef d'argent (2) ».

(1) La noblesse aux XVII^e et XVIII^e siècles était divisée en deux classes : celle des « présentés » à la Cour et celle des « non présentés ». Carré, *La Noblesse de France et l'Opinion publique au XVIII^e siècle*, p. 22, sqq.

(2) Bibl. Nat., Ms., Fonds fr. 32.287, p. 398-399.

L'aïeul de Jean-François, Louis-René de La Marche, avait eu plusieurs enfants de son mariage avec dame Marie-Rose de Tréouret de Kerstrat : l'un des fils, le chevalier de Kerfort, épousa l'héritière du nom de Kermihy ; une fille, Marie-Thérèse, s'allia avec le chef de la famille Le Borgne de Kermorvan, frère de l'abbé de Kermorvan qui devint en 1746 évêque de Tréguier ; le fils aîné, François-Louis, épousa l'héritière des seigneurs de Botmeur, voyers héréditaires de Quimper. De cette union naquirent : François-Louis qui fut admis en 1739 au nombre des pages du roi, puis, devint lieutenant des maréchaux de France, (le 25 décembre 1745, il contracta mariage dans l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric avec demoiselle Félicité de Bourigan du Pé d'Orvault, du diocèse de Nantes) ; Jean-François, le futur évêque ; plusieurs fils, morts en bas âge, l'un en 1732, un autre en 1734, etc. Parmi les filles, trois se marièrent : l'une Marie-Louise, épousa en 1752 François-Louis de Lesquelen ; la seconde, M. des Hayeux de Keranével, la troisième M. du Rocher du Quengo (2).

La tradition conservée à Ergué rapporte que l'union du chevalier de La Marche avec Marie-Anne de Botmeur fut suivie de la naissance de 16 enfants. Le souvenir qui en est resté est celui d'une famille patriarcale et les registres de la paroisse, malgré des lacunes de plusieurs années, montrent que la tradition est fondée : ce ne fut pas la fragile lignée des fils uniques, mais le rameau touffu qui donne des fruits abondants.

La famille occupa successivement les manoirs de Kerfort et de Lézergué, tout proches l'un de l'autre ; mais si l'on peut dire avec certitude que le dernier évêque de Léon est un enfant du Grand-Ergué, on est réduit à des suppositions sur le lieu exact de sa naissance. Les uns tiennent pour Kerfort, les autres pour Lézergué. Le manoir de Lézergué subsiste encore, entouré de vieux arbres qui lui donnent un air de mystère : c'est une solide

(2) D'après des papiers communiqués par M. de Kerdrel (Arch. de Keruzoret).

construction de style Louis XV, à deux étages très élevés et à huit énormes fenêtres. Un double escalier de pierre, très large, conduit au premier étage où un étroit corridor donne accès dans de vastes chambres ; un second escalier mène à l'étage supérieur où se suivent de grands appartements sur le même plan qu'au premier. Le manoir, qui appartient aujourd'hui à des cultivateurs, n'a subi aucune réparation depuis la Révolution ; il n'a pas dû être commencé avant le début du XVIII^e siècle ; il est certainement de date plus récente que Kerfort dont il ne reste que peu de traces : des fûts de colonnes brisés, un étang vivier maintenant desséché, les restes des murs d'un verger.

L'aïeul, Louis-René, habitait Kerfort (1) ; son fils, François-Louis, qui est le premier à signer « seigneur de Lézergué », vint probablement à l'époque de son mariage se fixer à Lézergué ; c'est donc là vraisemblablement que Jean-François vit le jour, et c'est là, au témoignage des habitants de la paroisse, qu'il descendait lorsqu'il était évêque. La tradition locale a même transmis jusqu'à nous le souvenir d'un événement tragique associé à l'une des visites du prélat. Quelques jours après son sacre ; comme il venait voir sa famille au manoir de Lézergué dont on poursuivait alors la construction, un de ses neveux, Joseph-Hyacinthe, accourut à sa rencontre et, passant sur des planches mal fixées, tomba dans le vide et périt sous ses yeux (2).

Le chevalier de La Marche devait résider presque continuellement dans ses terres. Nous n'avons pu trouver son nom sur les différentes listes de « Messieurs de la Noblesse » qui assistaient aux Etats de Bretagne. Il se plaisait, dit-on, à recevoir souvent chez lui l'évêque de Quimper. Il mourut assez jeune, car en 1745 l'acte de mariage de son fils aîné porte « Fils et héritier principal de haut et puissant seigneur Messire François-Louis de

(1) D'après des notes de l'abbé Favé, *Monographies paroissiales : Ergué-Gabéric* dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, T. XVIII.

(2) Ceci est également rappelé dans le discours de M. de Kerdanet à M^{sr} de La Marche le 19 juillet 1773 à Lesneven (Arch. de Kerdanet).

La Marche et de Marie-Anne de Botmeur, à présent sa veuve ».

Jean-François perdit donc son père de bonne heure. Aucun document ne nous permet d'établir s'il eut un précepteur (1), si le soin de son instruction fut confié à son oncle l'abbé Louis de La Marche, licencié en Sorbonne et recteur de la paroisse toute voisine d'Elliant, de 1740 à 1754, si, à l'exemple de ses illustres compatriotes Fréron, du Couédic, La Tour d'Auvergne, il fut envoyé au Collège des Jésuites de Quimper, ou enfin s'il entra à l'École militaire de La Flèche où l'on recevait comme pensionnaires des Etats cinquante gentilshommes bretons. Car il était destiné, comme son frère aîné, à la carrière des armes. Il est certain, toutefois, qu'avant d'entrer dans la vie militaire, il avait reçu une bonne culture classique, puisque, après sa démission de l'armée, le Séminaire de Saint-Sulpice lui ouvrit ses portes et l'admit, sans autre stage, dans la *Communauté des Philosophes*.

Si les données nous manquent sur les influences les plus proches, celles du père et de la mère, nous savons toutefois que le jeune Jean-François appartenait à une famille foncièrement chrétienne et qui avait des attaches avec des hommes d'Eglise (2). Les gens du pays pensent que les visites multipliées des évêques de Quimper à Lézergué ne furent pas étrangères au dessein de l'enfant d'entrer plus tard dans les Ordres. Il est d'autres influences encore, dues à l'atmosphère religieuse dans laquelle s'écoulèrent ses premières années. De bonne heure, ses regards furent attirés par ces nombreuses croix de pierre qui, en Basse-Bretagne, se dressent à chaque carrefour comme pour indiquer au passant l'axe autour duquel doivent tourner ses pensées, et par ces sanctuaires dont les clochers s'élèvent au-dessus des manoirs et des chênes : au Grand-Ergué, il y avait six chapelles avant

(1) Peu probable, car c'était plutôt là un privilège de la noblesse riche. Carré, *Op. cit.*, p. 207.

(2) Outre le recteur d'Elliant et l'abbé de Kermorvan, signalons le Jésuite Jean-François de La Marche 1700-1763, auteur de plusieurs ouvrages de piété.

la Révolution et il y en avait onze sur le territoire de la paroisse voisine d'Elliant. Une mention spéciale est due à la chapelle de Saint-Joachim qui faisait partie du domaine familial; elle datait du XVI^e siècle: « Dieu, lisons-nous dans une pièce du temps, concède journellement de grandes grâces aux pèlerins qui la viennent visiter de toutes parts et qui y gagnent l'indulgence plénière que le Pape Innocent X y a concédée. » Elle servait aussi parfois à des cérémonies de famille comme l'attestent les registres paroissiaux de 1756 à propos du baptême de Jean-Marie de La Marche, fils de François-Louis: « Fait en la chapelle de Saint-Joachim, par permission spéciale de M. des Cognets, vicaire général. »

Mais si fréquentée que fût cette chapelle, elle n'avait pas la renommée de celle de Notre-Dame de Kerdévet, située sur les confins d'Ergué et d'Elliant. Ce grand et bel édifice d'une architecture très riche est de la fin du XV^e siècle (1); il est de fondation princière, ainsi que le prouvent les couronnes duciales sculptées sur les murs. Au-dessous de la porte de la tour, on remarque une hermine et sur les vitraux, plusieurs ducs de Bretagne, la couronne en tête. De nombreux écussons peints sur ces vitraux attestent encore la piété des seigneurs des environs qui s'étaient plu à doter et à embellir la chapelle.

Le *pardon* de Kerdévet est, depuis des siècles, le plus célèbre et le plus fréquenté des environs de Quimper; il a lieu le dimanche qui suit le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge. L'origine du pèlerinage est la reconnaissance de la population à Notre-Dame, après la disparition du pays d'une épidémie terrible, *la peste d'Elliant*. Ce fléau a été popularisé par la publication dans le *Barzaz-Breiz* d'une ballade bretonne reproduite par M. de la Villemarqué; un cantique composé en 1712 le mentionne également. La scène de cette femme traînant dans une charrette au cimetière le corps de ses neuf fils pendant que le père, pris d'un accès de folie, suit en sif-

(1) D'après M. le chanoine Abgrall, *Bulletin de la Commission diocésaine*, 1909, p. 73.

flant le triste convoi, a été représentée par une peinture saisissante qui, après avoir été longtemps exposée au Musée du Luxembourg, orne actuellement le Musée de Quimper.

L'épidémie eut lieu au XV^e siècle. Depuis lors, les habitants sont restés inviolablement fidèles au vœu qu'ils avaient fait de venir chaque année en sa chapelle remercier Notre-Dame de Kerdévet et, au plus fort de la Révolution, ils y envoyaient encore des délégations des trois Ordres.

Sur la route de Quimper à Kerdévet les costumes pittoresques se succédaient autrefois comme de nos jours dans un chatoiement d'or et d'argent, de soie et de velours : jeunes filles en vêtements blancs aux parements bleu de ciel, lamés d'argent, femmes en leur hiératique costume, hommes en *bragou-braz* (1) et en guêtres de bure boutonnées sur le côté, jeunes gens en gilets bleus, en vestes brodées de soie jaune mélangée de filets rouges. Il nous plaît de nous représenter le jeune Jean-François s'agenouillant, comme la tradition le rapporte, dans la chapelle familiale de Saint-Joachim et cheminant avec les siens sur les routes fleuries des *pardons*, puis gardant le souvenir de ces pèlerinages presque aussi anciens que la race. Dans la famille il avait reçu une forte éducation religieuse ; autour de lui les circonstances et les lieux agissaient de concert pour la développer.

II

Pourtant « ses premiers regards parurent se fixer sur la gloire que le monde admire (2). » Au sortir du règne de Louis XIV, la France avait encore bien des affaires à liquider avec les autres nations. La guerre de la Succession de Pologne s'était à peine terminée par le traité de

(1) Culotte bouffante et plissée. Nous regrettons la disparition presque totale de ce costume qui n'est plus porté que par quelques vieux campagnards du pays *glazik* ; le *bragou-braz* était jadis en usage aussi bien dans le Léon qu'en Cornouaille.

(2) Du Châtellier, *Oraison Funèbre de M^{sr} J.-F. de La Marche*, p. 7.

Vienne que l'éternelle question de la succession d'Autriche causait un nouveau conflit. La première partie de la guerre avait été favorable à nos armes, mais en 1745, Louis XV se trouva en face d'une coalition formidable, et la lutte reprit de plus belle.

C'était l'année où le jeune de La Marche entra dans l'armée avec une commission de lieutenant de dragons (1).

La victoire de Fontenoy, suivie de la chute de Tournai, de l'occupation de Gand, Bruges, Oudenarde, donna de la confiance à la France. Puis ce fut la marche triomphale de nos troupes à travers la Belgique et la Hollande. En revanche, l'armée franco-espagnole qui opérait en Italie, fut battue à la sanglante bataille de Plaisance. Le jeune lieutenant, dont le régiment avait été éprouvé dans cette affaire, fut grièvement blessé. La lutte avait été chaude ; en chargeant les Hongrois, il reçut d'un pandour un coup de sabre sur la nuque et en eût été tué, si la violence du coup n'avait été amortie par le catogan alors en usage (2).

Il resta dans la carrière militaire jusqu'à l'expiration de son congé, reçut le brevet de capitaine au régiment de

(1) Parmi les témoignages relatifs à la période militaire de la vie de J.-F. de La Marche, indépendamment des témoignages de M^{me} de Trogoff et de M. de Kerdanet que nous donnons plus bas, nous citerons celui de l'auteur d'un article paru à Londres en 1792, dans le *Morning Chronicle* : « Ce prélat (qui vient de débarquer en Angleterre) est né gentilhomme breton. Capitaine d'infanterie, il reçut plusieurs blessures à la bataille de Plaisance. Réformé, il reprit les études et embrassa l'état ecclésiastique. » Cet article fut fait sur les renseignements fournis par l'Evêque lui-même. — Autre témoignage d'un contemporain, du Châtellier. « Il servit quelques années dans les armées de son roi, et les champs d'Italie furent témoins de sa valeur. » — Enfin une liste d'émigrés portant la date du 24 floréal, an VII et conservée aux Archives municipales de Saint-Pol-de-Léon, « Jean-François de La Marche, ex-officier, ex-évêque de Léon. » Registre 32, folio 28.

(2) Pol de Courcy, *Notice sur M^{sr} de La Marche*, dans la *Biographie Bretonne* de Levot, d'après des renseignements fournis par la nièce du prélat, M^{me} de Trogoff. Nous trouvons confirmation de ce fait dans les mémoires de M. de Kerdanet (1752-1837). Lorsqu'il fit sa première entrée à Lesneven, le 19 juillet 1773, M^{sr} de La Marche fut complimenté par le jeune de Kerdanet qui lui rappela dans son discours ce que la Providence avait fait en sa faveur lorsque, lieutenant de dragons à la bataille de Plaisance, il avait été sauvé dans le massacre de son régiment (Arch. de Kerdanet).

Reine-Infanterie, puis donna sa démission et se prépara aussitôt à entrer dans les Ordres. En quittant les armes pour la cléricature, en portant le collet après l'épée, le jeune homme ne dépouilla pas la vaillance de son caractère. Rien ne semble plus opposé que le bruit et le tumulte des camps au silence et à la paix du sanctuaire ; l'armée n'est pas une école de formation cléricale ; pourtant il reste quelque chose, à l'âge où la volonté se forme, de la maturité que donnent l'habitude du commandement, les obligations impérieuses de la discipline et l'accoutumance du danger. Le courage qui fait braver la mort dans les combats, le dévouement au service de la patrie et le désintéressement qui caractérisent le guerrier, en élevant son âme par de grands motifs, le préparent à l'énergie qui lutte contre l'adversité, aux fatigues et aux sacrifices d'un ministère laborieux. Ces vertus de deux états différents auront leur rayonnement dans toute la carrière de Jean-François de La Marche. Avant son élévation à l'épiscopat, il aura à soutenir bien des luttes dans l'arène politique des Etats provinciaux où tant de passions se heurtaient à cette époque. Une fois évêque, il se rappellera encore le dragon de Plaisance ; lutteur avant tout, il vivra sans cesse sous les armes : comme il sut tenir vigoureusement l'épée pour en frapper les ennemis de la France, il saura aussi tenir la plume et porter courageusement la parole pour soutenir les droits de son siège, pour défendre contre les empiétements de la monarchie les libertés, franchises, privilèges et prérogatives de la Bretagne, pour plaider sur la terre d'exil la cause de ses compatriotes émigrés. Fidèle à la devise de sa famille : « Marche droit », il ira de l'avant, parfois sans se soucier de qui l'accompagne ; il mettra son énergie au service de ses invariables principes et se montrera aussi résolu sous l'étole et sous la mitre que sous l'uniforme.
